

T-ARMEL L'Écho de Saint-Armel

Bulletin d'informations municipales - N°98 Octobre 2019



Mairie de Saint-Armel 14 rue de la Mairie 35230 SAINT-ARMEL

Tél.: 02 99 62 71 58 Fax: 02 99 62 89 71

acqueil mairia@caint arm

accueil.mairie@saint-armel-35.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie : du lundi au samedi de 9h à 12h et le mardi et vendredi de 14h à 18h

SOMMAIRE

02 La vie municipale

05 Enfance jeunesse

07 Vie économique

08 Dossier "Nouveau site internet"

10 Urbanisme/environnement

10 Vie sociale

11 Culture

12 Associations

"Élections municipales obligent, je ne communiquerai plus auprès de vous par le biais de notre bimestriel, l'Écho de Saint-Armel."

> Le Maire, Pierric HOUSSEL

Prochain numéro:

Décembre 2019

Date limite du dépôt des articles :

5 novembre 2019



Journal bimestriel gratuit édité en 1100 exemplaires par la Commune de Saint-Armel.

Directeur de la publication: Pierric Houssel, Maire - Elue à la communication: Annie Le Borgne,
Adjointe à la commission Information - Conception, réalisation: Service communication Sonia Le Maoût - 02 99 62 93 83 - Contact courriel: communication@saint-armel-35.fr

Pratique

Santé

Médecin: Dr Le Nabasque - 02 99 62 15 60

Infirmiers: 06 07 97 17 37

Kiné-Ostéopathe: Alan Saldana - 02 99 04 43 63

Kiné: Romain Aujeac - 02 99 04 43 63 Cabinet paramédical: 11 place de l'Eglise

Erwann Révolt (psychopraticien et hypnothérapeute)

06.78.66.03.22

Meriadeg Le Bouffant (psychologue) 07.68.63.75.58 Morgane Le Gall (coach professionnelle) 06.45.87.79.91 Emmanuel Crocq (hypnothérapeute: addiction tabac,

alcool, drogue) - 07.55.61.19.78

Nadine Hallégouet (sophrologue) - 06.75.44.61.36 **Ostéopathe :** William Besnard - 07 89 22 64 88

Scolarité / Enfance / Culture

Ecole des Boschaux : 02 99 62 77 60 **Restaurant municipal :** 02 99 62 93 86

Garderie municipale : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h20 à 8h30 et de 16h15 à 19h - 02 99 62 93 87 **Bibliothèque municipale :** mercredi 15h30 à 17h et

samedi 10h30 à 12h - 02 99 62 93 88

Espace jeunes : Période scolaire : mercredi de 14h à 18h30, vendredi 17h à 20h et samedi 14h à 18h Vacances : du lundi au vendredi de 14h à 18h - 02 99 62 93 84

Centre de loisirs : Mercredi et vacances ouverture 7h30. Accueil des enfants de 3 à 9 ans jusqu'à 9h et fermeture à 18h30 - 02 99 62 81 45 /06 76 54 32 71

Déchets

Déchetterie : Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Fermée le jeudi après-midi.

Service déchet de Rennes Métropole: 0 800 01 14 31

Urgences

Pompiers: 18 et 112 à partir d'un portable

Police : 17 **Samu :** 15

Hôpital Pontchaillou 02.99.28.43.21 ou 02 99 28 43 44

ou 02 99 28 43 45 ou le 15

Centre anti-poisons : 02 99 59 22 22 ou 02 99 28 42 22

S.O.S. médecins : 02 99 53 06 06

Maison médicale de garde Janzé: 02 99 43 44 45

Assistante sociale: 02 99 02 20 20 Clic Alli'âges: 02 99 77 35 13 S.O.S. amitié: 02 99 59 71 71 S.O.S. Femmes battues: 3919

Victimes d'agressions sexuelles : 02 99 28 43 21

S.O.S. victimes : 02 99 35 06 07

Enfance en danger : 0 800 58 57 79 ou 119

Sida info service: 0 800 84 08 00

CIDFF 35 (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles : 02 99 30 80 89 **Info sociale en ligne :** 0810 20 35 35

Divers

E.D.F.: 0 810 333 035 G.D.F.: 0 810 433 035 Véolia Eau: 09 69 32 35 29

CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu du 3 juin 2019

INDEMNITÉ DE GARDIENNAGE DE L'ÉGLISE – ANNÉE 2019

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité fixe l'indemnité de gardiennage de l'église à 120,97 € pour l'année 2019.

RÉPARTITION INTERCOMMUNALE DES CHARGES DE FONCTION-NEMENT DES ÉCOLES PUBLIQUES – ANNÉE SCOLAIRE 2018/2019

L'article 23 de la loi n° 83-663 du 22 juillet 1983 fixe le principe général d'une répartition intercommunale des charges des écoles publiques accueillant des enfants de communes extérieures.

Pour l'année scolaire 2017/2018, la participation des communes aux charges de fonctionnement avait été fixée comme suit :

les montants proposés ci-dessus et de donner votre accord pour en demander le recouvrement aux communes concernées.

ASSOCIATION ARMELIVE - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'ÉVÈNEMENT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré accepte l'allocation d'une subvention d'évènement de 1 000 € à l'association Arme'Live.

DÉTERMINATION DES TARIFS PUBLICS RELATIFS AU SERVICE ENFANCE POUR DES SORTIES EXCEPTIONNELLES

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité accepte les tarifs proposés pour les différentes activités de l'été 2019, organisées par le service animation enfance.

PERSONNEL COMMUNAL – CRÉATION D'UN POSTE D'AGENT DE MAITRISE – SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ère CLASSE – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, accepte de créer un poste d'agent de maîtrise à temps complet, à compter du 1er juin 2019, et supprime le poste d'adjoint technique principal de 1ère classe équivalent, à compter de cette même date; modifie le tableau des effectifs en conséquence; indique que les crédits nécessaires à la rémunération de l'agent concerné, les charges sociales et impôts s'y rapportant seront inscrits au budget communal aux articles et chapitres prévus à cet effet.

CRÉATION D'UN POSTE D'ATSEM – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité crée un poste d'ATSEM, à compter du 2 septembre 2019, aux conditions ci-dessus définies; modifie le tableau des effectifs en conséquence ; indique que les crédits nécessaires ont été inscrits au budget communal.

PERSONNEL COMMUNAL – MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL D'UN AGENT – ACCORD DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité accepte la modification du temps de travail d'un agent communal comme indiquée ci-dessus, à compter du 1er septembre 2019; modifie le tableau des effectifs en conséquence; autorise M. le Maire à signer toute pièce relative à cette décision.

SERVICE TECHNIQUE – MISE EN PLACE DU REGIME DE PERMANENCE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité accepte la mise en place d'un régime de permanence occasionnelle le samedi, dimanche et week-end (du vendredi soir au lundi matin) pour les agents du service technique.

Compte-rendu du 1er juillet 2019

INTERCOMMUNALITÉS – CONVENTION DE PARTENARIAT POUR L'ORGANISATION D'UN FORUM DES MÉTIERS INTERCOMMUNAL – DÉLÉGATION AU MAIRE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité valide ce projet proposé et ses modalités de financement ; approuve le contenu de la convention annexée ; autorise M. le Maire à signer cette convention et toute pièce relative à celle-ci.

CENTRE-BOURG – DÉNOMINATION D'UNE PLACE – DÉTERMINA-TION PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité décide d'attribuer le nom de « place du Four à Pain » à la place sur laquelle donnent, notamment, le salon de coiffure et la salle du conseil municipal.

PERSONNEL COMMUNAL – MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL D'UN AGENT – ACCORD DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité accepte la modification du temps de travail d'un agent communal comme indiquée ci-dessus, à compter du 1er septembre 2019; modifie le tableau des effectifs en conséquence; autorise M. le Maire à signer toute pièce relative à cette décision.

DÉTERMINATION DES TARIFS PUBLICS RELATIFS AUX SERVICES DE CANTINE, GARDERIE, ACCUEIL DE LOISIRS ET ANIMATION JEUNESSE APPLICABLES À COMPTER DU 2 SEPTEMBRE 2019 – APPROBATION

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, fixe les tarifs de la cantine, de la garderie, du centre de loisirs et de l'animation-jeunesse applicables à compter du 2 septembre 2019.

VENTE DU TERRAIN COMMUNAL CADASTRÉ ZB 275 – ACCORD DU CONSEIL MUNICIPAL – DÉLÉGATION AU MAIRE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité accepte la vente de la parcelle cadastrée ZB 275 d'une superficie d'environ 3 000 m² à l'entreprise « AUTO OCCAS 35» ; précise que les frais occasionnés par cette vente seront à la charge de cette société ; désigne Maître PICARD, notaire à Vern sur Seiche, pour établir l'acte de vente à intervenir ; autorise M. le Maire à signer l'acte de cession ainsi que toute pièce relative à cette décision.

RENNES MÉTROPOLE – COMPOSITION DU CONSEIL DE LA MÉTRO-POLE POUR LE PROCHAIN MANDAT 2020-2026 – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, après en avoir délibéré retient un nombre de sièges total pour l'effectif du Conseil métropolitain de Rennes Métropole: Saint-Armel, 1 siège; dit que le nombre total de sièges au sein du Conseil métropolitain de Rennes Métropole ainsi que celui attribué à chaque commune sera constaté par arrêté de Mme la Préfète d'Ille-et-Vilaine, représentant de l'Etat dans le département, après vérification des conditions de majorité requises et ce, au plus tard le 31 octobre 2019.

Compte-rendu du 9 septembre 2019

ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité accepte l'allocation d'une subvention exceptionnelle de 300 € à l'association « gymnastique volontaire » pour l'organisation des festivités entourant les 40 ans de l'association.

VENTE DU TERRAIN COMMUNAL CADASTRÉ AB 62 – ACCORD DU CONSEIL MUNICIPAL ET DÉLÉGATION AU MAIRE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité fixe le prix du m² du terrain cadastré AB 62 à 23,00 € HT; précise que les frais occasionnés par cette vente seront à la charge de la société DELAIRE.

BIBLIOTHÈQUE – VENTE D'OUVRAGES DANS LE CADRE DE LA « BOURSE AUX LIVRES » – ACCORD DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité accepte la vente de livres de la bibliothèque municipale.

CONVENTION RELATIVE A L'ACCÈS DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DE RENNES MÉTROPOLE AUX SERVICES DE LA MEDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE D'ILLE-ET-VILAINE – ACCORD DU CONSEIL MUNICIPAL ET DÉLÉGATION AU MAIRE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité approuve les termes de la convention d'objectifs communs relative à l'accès des bibliothèques publiques aux services de la Médiathèque départementale d'Ille-et-Vilaine, à conclure entre le Département d'Ille-et-Vilaine, Rennes Métropole, la commune de Saint-Armel, les autres communes de Rennes Métropole et le SYRENOR; autorise M. le Maire à signer cette convention et toute pièce relative à celle-ci.



Prochain conseil municipal

Lundi 7 octobre à 20h

Salle du Conseil Municipal. Cette réunion est publique et ouverte à tous. L'intégralité des comptes-rendus des conseils municipaux est disponible en Mairie et prochainement sur le site de la Commune.

RECENSEMENT CITOYEN

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour la Journée Défense et Citoyenneté.

Cette journée permet de s'informer sur les responsabilités du citoyen et les enjeux de la défense; mais aussi de prendre connaissance des multiples métiers et spécialités civiles et militaires de la défense.



www.defense.gouv.fr/jdc

DEFENSE GOUVE

Brèves

COUPONS SPORTS

Votre enfant pratique un sport sur la Commune ? Avez-vous pensé à demander le coupon Sport-Culture en Mairie ?

Le coupon Sport-Culture est une aide financière qui allège le coût de la cotisation annuelle demandée à un jeune sportif par son club.

Qui peut en bénéficier?

Les enfants âgés de 6 à 18 ans dont les parents bénéficient de l'allocation de rentrée scolaire (ou pour les jeunes handicapés, de l'allocation d'éducation) et sont domiciliés sur Saint-Armel.

Quelle est sa valeur?

Sa valeur est de 30 €.

COLLECTE DE SANG

L'Établissement Français du Sang organise une collecte **samedi 2 novembre de 9h à 15h30** salle des fêtes de la Chalotais à Vern-sur-Seche.

ÉLECTIONS MUNICIPALES DE 2020POUR POUVOIR VOTER L'AN PROCHAIN, PENSEZ À VOUS INSCRIRE SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Pour pouvoir voter aux élections municipales des 15 et 22 mars 2020, il faut impérativement être inscrit sur la liste électorale de la commune.

Si ce n'est pas le cas, vous avez jusqu'au vendredi 7 février 2020, dernier délai, pour effectuer cette inscription.

Qui est concerné par cette inscription?

Les personnes ayant changé d'adresse. À savoir, les nouveaux Arméliens installés précédemment dans une autre commune et qui n'ont pas encore effectué leur inscription sur la liste électorale à Saint-Armel, ainsi que les électeurs Arméliens ayant changé de domicile à Saint-Armel et qui n'ont pas encore communiqué ce change-

ment en mairie.

Où faut-il s'inscrire?

Au service Élection de la Mairie. Renseignements au 02 99 62 71 58. Le service Élections invite les personnes concernées à ne pas attendre le dernier moment pour s'inscrire afin d'éviter une trop forte affluence les derniers jours d'inscription.

Quels documents faut-il fournir?

Une carte nationale d'identité ou un passeport en cours de validité et un justificatif de domicile de moins de trois mois (facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone fixe)

DU NOUVEAU DANS VOTRE ROBINET

À SAINT-ARMEL, LA GESTION DE L'EAU DEVIENT PUBLIQUE

À compter du 1er février 2020, la distribution de l'eau potable à Saint-Armel sera gérée par la Société Publique Locale (SPL) Eau du Bassin Rennais, un opérateur 100% public. Les abonnés continueront de bénéficier des politiques d'harmonisation tarifaire de la Collectivité Eau du Bassin Rennais et de Rennes Métropole, mises en place depuis le 1er janvier 2019. La nouvelle tarification progressive et sociale pour l'eau et l'assainissement est maintenue, avec notamment la gratuité des 10 premiers m³ consommés chaque année pour les particuliers disposant d'un compteur individuel abonné au service de l'eau, et le dispositif Crédit Eau Famille Nombreuse à partir du 3^{ème} enfant pour les familles abonnées au service. Chaque abonné du service de l'eau potable recevra, courant décembre 2019, un courrier d'information présentant la SPL Eau du Bassin Rennais et la gestion de l'eau potable sur le Bassin Rennais. Le Règlement de service de l'eau potable est téléchar-

SPL Eau du Bassin Rennais 15, rue du Doyen Denis Leroy à Rennes Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

geable sur www.eaudubassinrennais.fr.

Service Relation Usagers: 02 23 22 00 00 www.eaudubassinrennais.fr

DÉPART À LA RETRAITE

DE PATRICIA CORDELIER



Le jeudi 4 juillet dernier, une réception a été organisée à la salle du Conseil Municipal à l'occasion du départ à la retraite de Patricia Cordelier, agent au service restauration de la Commune.

Autour de Patricia, son époux, sa fille et son petit-fils, étaient réunis collègues, élus, enseignants, pour lui manifester toute leur reconnaissance et la remercier de sa disponibilité et de son dévouement. Pendant toutes ces années, elle aura vu grandir de nombreux enfants.

Dans son allocution, M. le Maire a rappelé sa carrière professionnelle.

Une nouvelle vie se présente à elle que tous lui souhaitent longue et heureuse, entourée de sa famille.

Un pot de l'amitié et une remise de cadeaux a conclu cette sympathique cérémonie.

CUVE DE RÉCUPÉRATION D'EAU DE PLUIE

Eau du Bassin Rennais vous donne un coup de pouce, en partenariat avec les magasins de bricolage et les jardineries. Dans le cadre du programme ECODO, Eau du Bassin Rennais encourage les particuliers et les entreprises à faire des économies d'eau car c'est une ressource rare et précieuse. C'est pourquoi un bon d'achat de 20 € vous est offert pour l'achat d'une cuve de récupération d'eau de pluie et ses accessoires. Les magasins partenaires vous feront bénéficier d'une réduction supplémentaire de 10 %. Vous pouvez trouver le bon d'achat dans les magasins partenaires, en mairie ou le télécharger sur le site www.eaudubassinrennais-collectivite.fr et le présenter en magasin. Opération valable jusqu'au 30 novembre 2019.

ÉCOLE LES BOSCHAUX

POINT SUR LES TRAVAUX D'ÉTÉ

Comme nous l'avions annoncé dans les précédentes éditions de l'Écho, une partie des sols des classes et des couloirs de l'école contenait de l'amiante. Le Conseil Municipal a voté le projet de désamiantage. Les sols ont donc été changés dans huit classes, la salle de motricité, le bureau des Atsem et les couloirs.

Il a été posé un revêtement de sol linoléum acoustique.

Il a fallu tout déménager et réaménager. La municipalité remercie les Arméliennes, les Arméliens et les enseignants venus prêter main forte aux agents du service technique. La dépose des sols et le désamiantage ont été effectués par la société Aralia et la pose du nouveau sol et la reprise des peintures par la société Novobat.

Le coût de ces travaux est de 115 400 € H.T. Le montant des subventions allouées est de 62 893 € H.T.

Le reste à charge pour la commune est donc de 52 507 € H.T.

ACCUEIL DE LOISIRS

LES MONSTRES DÉBARQUENT POUR HALLOWEEN

Les grandes vacances sont déjà terminées pour nos petits aventuriers. Retour sur leurs voyages extraordinaires à travers le monde. Les enfants ont voyagé en Polynésie, au Mexique, en Afrique, en Asie. Pour finir la dernière semaine d'août, ils sont retournés au temps du Far West. Les enfants se sont prêtés au jeu des cowboys et des indiens.



Les mini-camps, qui se sont déroulés du 8 au 12 juillet, pour les CE2 et CM1, et du 15 au 19 juillet, pour les CP et CE1, ont permis à 36 enfants de vivre de nouvelles aventures à Piriac sur Mer.

Au programme : baignades, pêche, accrobranches, balades en goélette.

La structure a accueilli 123 enfants différents sur l'ensemble des vacances d'été avec en moyenne 34 enfants par jour.

LES VACANCES DE LA TOUSSAINT

Le centre de loisirs sera ouvert pendant les **vacances de la Toussaint du 21 au 31 octobre 2019.** Les enfants entreront dans le monde des petits monstres.

Au programme des sorties :

- jeudi 24 octobre : petit déjeuner et cueillette aux Jardins d'Orgères
- vendredi 25 octobre : veillée frissonnante
- mardi 29 octobre : Trampoline Park pour les grands et Loopiland pour les petits à Vernsur-Seiche
- mercredi 31 octobre : Fête d'Halloween

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES FAIT SA RENTRÉE

L'Association des Parents d'Elèves de Saint-Armel vous souhaite une bonne rentrée et une bienvenue à tous les nouveaux parents sur notre commune. Ce sera bientôt aussi la rentrée pour nous avec la préparation de tous les projets à venir.

Les incontournables : le goûter de Noël, le vide grenier, la fête de l'école et également de nouveaux projets.

Comme vous le savez, nous avons besoin de monde à tous les stades de préparation, pour la réflexion, l'organisation et enfin le jour J en tant que bénévoles.

Si vous souhaitez nous rejoindre, découvrir ce qu'est l'APE, être tenu au courant par mail des événements qui approchent, ou juste rencontrer des gens sympas, vous pouvez nous contacter sur:

apestarmel35@gmail.com

Juste un petit mail pour dire bonjour. Cela nous permet de vous rentrer dans le listing des parents d'élèves et vous serez au courant de tout ce qui se prépare...

L'équipe de l'APE

LES OUVERTURES EN 2020

Vacances de Noël

du lundi 30 décembre 2019 au vendredi 3 janvier 2020 (fermé le 1er janvier)

Vacances d'Hiver

du lundi 17 au vendredi 29 février 2020 **Vacances de Printemps**

du lundi 13 au vendredi 24 avril 2020 **Vacances d'été**

du lundi 6 au vendredi 31 juillet 2020 et du lundi 24 au lundi 31 août 2020.

Pensez à inscrire vos enfants soit par mail clsh@saint-armel-35.fr ou 06 76 54 32 71. Le programme d'activité est disponible en Mairie, à la garderie ou à l'école maternelle.

L'équipe d'animation

CLUB DES JEUNES

RETOUR DU SÉJOUR SUR L'ILE AUX PIES



La dernière semaine du mois d'août se déroulait un séjour organisé par le service jeunesse.

Au programme de la semaine pour nos onze Arméliens: 4 jours d'activités sportives encadrés par la Fédé (Fédération d'Animation Rurale en Pays de Vilaine) au camping municipal de Bains-sur-Oust.

Les jeunes n'ont pas eu le temps de s'ennuyer avec un programme riche en adrénaline : canoë-kayak, via cordata, tyrolienne, fun arc et course d'orientation. Le tout sur le site préservé de "lle aux Pies", entouré de falaises de granit.

Lors des temps de vie collective, les jeunes

ont participé à l'élaboration des repas et aux différentes tâches ménagères. Les soirées étaient ponctuées de veillées : loup-garou, quizz musical, gamelle,...

Certains jeunes ont vu le coût du séjour réduit grâce à leur participation à la fête de la musique 2018 (vente de galettes/saucisses et gâteaux) et lors du festival «Un week-end à la rue 2019» (vente de salades).

Ce groupe réfléchit à la création d'une Junior Association afin de poursuivre des actions d'autofinancement pouvant servir à réduire le coût d'un prochain séjour pour l'été 2020.

FORUM DES MÉTIERS À LA RENCONTRE DES ENTREPRISES

Une 4ème édition se prépare

La Ville de Vern-sur-Seiche, à l'initiative de cet événement intercommunal, organise, en partenariat avec les communes du secteur sud-est (Corps-Nuds, Nouvoitou et Saint-Armel), la 4ème édition du "Forum des Métiers - A la rencontre des entreprises locales », les 4 et 5 octobre 2019, à Vern.

Ce forum a pour vocation d'informer, valoriser et faire connaître les acteurs économiques locaux et les métiers exercés sur le territoire.

Les partenaires de l'emploi seront de nouveaux présents pour répondre aux questions et orienter le public : le Point Accueil Emploi (PAE), le Point Information Jeunesse (PIJ) de Vern, le Point Région, le Pôle Emploi, We Ker, Bretagne Alternance et Cap Emploi.

En octobre 2018, 75 entreprises se sont mobilisées pour venir présenter leurs métiers aux jeunes, aux demandeurs d'emploi et à tout public.

1 100 visiteurs sont venus à leur rencontre au cours de 2 demi-journées.

Rendez-vous salle de la Seiche : Vendredi 4 octobre : de 13h30 à 17h30 Samedi 5 octobre : de 9h30 à 12h30

UN CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

La Commune veut donner la parole aux jeunes. Pour cela, elle va se doter d'un Conseil Municipal des Jeunes. Il s'agira, pour 13 jeunes scolarisés au collège, de réfléchir et d'échanger de manière collective pour décider d'actions, de projets, de réalisations à effectuer sur la Commune.

Tous les collégiens scolarisés à Janzé ou à Vern-sur-Seiche recevront un courrier d'invitation. Quant aux collégiens scolarisés dans d'autres établissements, ils pour-ront, s'ils le souhaitent se faire connaître auprès du service jeunesse. Sonia Benureau, animatrice Jeunesse pourra leur donner toutes les informations, répondre à toutes les questions afin que chacun puisse décider de se porter volontaire pour le C. M. J. Prenez la parole, prenez le pouvoir d'agir pour les jeunes, les Arméliens, pour une commune toujours plus agréable et plus respectueuse.











OOSSIER

UN NOUVEAU SITE INTERNET

Il n'attend plus que votre visite : alors connectez-vous à partir du 10 octobre prochain sur www.saint-armel-35

Avec qui? La société MonClocher

Les contributeurs ? Sonia La Maoût, la référente communication de la Mairie et les élus de la commission Information et Communication.

Pourquoi ? Le site de la commune datait de 2010. Il est devenu très rapidement obsolète et compliqué à faire évoluer. Nous avons recherché un prestataire pouvant assurer le suivi technique du site mais également le suivi des services que doit proposer une Mairie. Nous souhaitions également pouvoir assurer une gestion en interne. Le site est évolutif, modulaire et permet l'ajout ou la suppression de briques d'informations.

Dans un second temps, le site permettra la consultation de la disponibilité des salles, les inscriptions aux activités périscolaires, le paiement des factures municipales (cantine, garderie,...).

Comment ? Plusieurs mois de travail ont été nécessaires à la conception de ce nouveau site : expression des besoins, élaboration du cahier des charges, choix du prestataire.

En parallèle, une réflexion a été menée sur la création d'un nouveau logo, étape extrêmement importante, longue mais indispensable pour inscrire la commune dans une nouvelle dynamique.

Est arrivée ensuite l'étape de l'élaboration de la page d'accueil du site sur le fond (choix des onglets, des sous-rubriques, contenu) et la forme.

L'étape finale la plus « conséquente » fut la saisie des informations dans toutes les rubriques du site réalisée Sonia Le Maoût.

« Merci à toutes celles et tous ceux qui nous ont encouragés et une pensée pour toutes celles et ceux qui, depuis le début de ce projet, critiquent le travail des élus en charge de ce dossier jugé trop long et inefficace.

Nous savons par avance que le résultat de ce long travail ne les satisfera pas et j'ai envie de dire « tant pis ».

Les critiques destinées aux élus, touchent bien évidemment, indirectement les personnes qui travaillent à la mairie. Il faut savoir que la mairie de Saint-Armel ne dispose pas d'un chargé de communication qui occuperait cette fonction à temps plein.

Un seul agent est en charge de la communication et réalise aussi d'autres activités très chronophages telles que l'urbanisme. C'est un paramètre évidemment essentiel à prendre en compte. Je tiens à souligner, son profession-nalisme, le dévouement à son métier et son attachement à réaliser et à produire un travail de qualité. Je suis fière d'avoir pu travailler à ses côtés sur ce projet.

Merci aux conseillères municipales, membres de la commission "Information-Communication" (Mesdames Cloatre, Garault et Leclerc) pour leur travail et leur investissement.

Merci aux arméliennes et arméliens qui encouragent, expriment des idées positives et bienveillantes. Cela donne de la force aux équipes et un sens à ce qui est fait.

Nous espérons que ce site répondra à vos attentes et vous facilitera la vie au quotidien. »

Annie Le Borgne – Adjointe à la communication

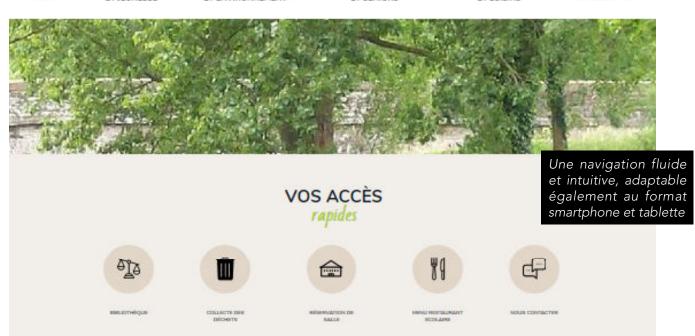




MAIRIE

ENFANCE ET JEUNESSE CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT SOLIDARITÉ, SOCIAL ET SÉNIORS CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

DÉCOUVRIR



LES ACTUALITÉS

toutes les actualités

De nombreux téléchargements en ligne pour simplifier les démarches administratives



Crit'Air le certificat de votre véhicule en sevoir plus Braderie en sevoir plus

Déploiement de la fibre optique



Les outils de communication : le lien entre vous et nous

Le bulletin municipal



Retrouvez tous les deux mois, l'actualité de la commune dans l'Écho de Saint-Armel : les actualités du moment, un dossier thématique, un retour photo sur les événements passés, mais aussi les actualités culturelles et sportives... Un condensé indispensable de la vie de la commune!

Le site Internet

Dès le 10 octobre 2019, retrouvez la nouvelle version du site, avec encore plus d'actualités, de démarches en ligne et d'informations pratiques. Le site vous présente l'ensemble des services communaux, les projets et travaux, les actualités et plus généralement toutes les informations nécessaires pour vivre au quotidien à Saint-Armel.

La newsletter (accessible via le site)

Inscrivez-vous en renseignant simplement votre adresse e-mail et recevez les derniers articles parus sur le site, les événements programmés sur la semaine.

Les supports papier

Les affiches réalisées régulièrement pour les différents événements organisés par la Mairie, les événements programmés en partenariat avec d'autres communes, tracts, brochures et programmes, les documents administratifs destinés aux habitants ou en utilisation interne par les services de la Mairie.

Le panneau lumineux

La mise en place de cet outil de communication permet une diffusion rapide et efficace de l'information. Il diffuse des informations relatives à la vie municipale et associative de la commune. Les messages ne doivent concerner que des informations liées à la vie de la commune et n'autorise pas la diffusion de messages à caractère privé.

Si vous souhaitez faire paraître un message, merci de contacter le service communication de la mairie par mail à : communication@saintarmel-35.fr



Les banderoles

Des banderoles peuvent être installées sur la commune pour annoncée des manifestations.

Elles ont pour objectif de diffuser des informations festives, associatives, communales ou intercommunales.

...mais aussi, le **correspondant Ouest France**, Monsieur Fabrice Limbach.

Si vous souhaitez faire connaître une manifestation, relater un événement marquant de votre association, vous devez le contacter et lui faire part de vos demandes. Bien évidemment, il n'est pas toujours disponible pour venir sur toutes les manifestations. Pour que votre article paraisse, il vous suffit de prendre quelques photos, de lui donner les éléments essentiels à l'article (lieu, date, horaire, nombre de personnes, personnalités présentes et thème) et de lui transmettre les éléments par mail. Il se chargera du reste. N'hésitez pas à faire appel à lui.

Tél.: 06 83 29 69 70 ou par mail: fabrice.limbach@yahoo.fr

ET SI ON PROPOSAIT À ST-ARMEL UNE OFFRE NOUVELLE POUR LES SENIORS AUTONOMES ?

Au sein de la ZAC des Boschaux, en plein centre-bourg, Viabilis Aménagement teste une programmation adaptée aux retraités autonomes.

Une majorité de logements en locatif et quelques appartements en accession à la propriété.

La Mairie de Saint-Armel et la Société VIABILIS Aménagement en qualité d'aménageur de la ZAC des Boschaux envisagent de proposer, pour les plus de 60 ans, le nouveau concept « Cité Obely » développé par Secib Immobilier, Les Foyers et BSB (filiales du Groupe CIB, Coopérative Immobilière de Bretagne).

Implantée au sein de la ZAC et en centre-bourg, la résidence Cité Obély pourrait proposer des logements pour séniors autonomes au sein desquels l'accompagnement, l'animation et les services sur place seraient confiés à des professionnels du secteur associatif et répondraient aux attentes et besoins des retraités.

Au quotidien, cela leur permettrait de préserver leur autonomie, d'améliorer leur qualité de vie tout en leur assurant protection et sérénité.

Afin d'envisager concrètement la réalisation d'un tel projet et d'en définir le dimensionnement, <u>les personnes intéressées</u>, tant pour devenir résidents que pour une acquisition, <u>sont invités à manifester leur intérêt auprès de la Mairie de Saint-Armel</u>.

RENNES MÉTROPOLE

LANCE UN APPEL À IDÉES « ZÉRO DÉCHET » !



Dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, Rennes Métropole vous propose un appel à idées « zéro déchet ».

Que vous soyez débutant ou confirmé, l'idée est de partager vos bonnes pratiques pour réduire les déchets.

Au quotidien, on essaye, on tâtonne, on abandonne parfois, puis, on retente ... pour réduire notre impact sur l'environnement et aller vers un mode de vie plus durable.

Une vidéo sera réalisée à partir des meilleures idées envoyées par les habitants et les solutions retenues alimenteront la prochaine campagne de communication sur la réduction des déchets de Rennes Métropole.

Modalités:

- Du 16 au 30 novembre, postez vos idées pour remplacer les objets jetables par des alternatives réutilisables. Sur Facebook ou directement sur dechets@rennesmetropole.fr

Vie sociale ——

INFO SOCIALE EN LIGNE

Service d'information sociale et d'orientation, généraliste, et ouvert à tous, Info Sociale en ligne s'inscrit dans les dispositifs d'action sociale du Département d'Ille-et-Vilaine.

Des travailleurs sociaux et un assistant juridique se relaient pour renseigner le public sur les questions de vie quotidienne : famille, éducation, santé, logement, justice, emploi, formation, chômage, consommation et citoyenneté.

Le service vous propose son annuaire d'orientation sociale. Vous pouvez y rechercher un service ou un organisme par domaine (menu de droite) ou en utilisant le moteur de recherche.

Contact : 0810 20 35 35, du lundi ou vendredi de 9h à 18h ou par courriel : isl@ille-et-vilaine.fr

CAMPAGNE ANTI-GRIPPE

Permanences pour les vaccins anti-grippe au cabinet infirmier situé 1 chemin de la Ry à Saint-Armel : tous les lundis et jeudis de 10h30 à 11h du 28 octobre au 5 décembre 2019.



UNE NOUVELLE SAISON CULTURELLE DÉBUTE

Cette année, nous allons vous faire voyager! La programmation culturelle sera variée. Il y en aura

pour tout le monde, les petits, les moyens, les grands et les très grands.

Les animations

C'est la bibliothèque qui a lancé la saison en organisant une balade contée en soirée et une bourse aux livres.

Pour la première fois, une compagnie professionnelle de théâtre sera le fil rouge de la programmation culturelle.

La Compagnie du Puits qui Parle, basée à Chavagne, présentera sa dernière création, « l'école des femmes », au Week-end à la rue le 1er juin 2020. Ses comédiens animeront également plusieurs apéros lecture. Il s'agit de lectures jouées d'extraits d'œuvres sur une thématique choisie, entrecoupées de d'échanges autour d'un verre et de grignotages.

La première de ces lectures sera destinée aux jeunes, préadolescents et adolescents, le **30 octobre** au Local Jeunes pour se faire peur à l'occasion d'Halloween. Les jeunes pourront inviter un membre de leur famille ou un ami.

La seconde sera proposée aux adultes sur le thème de Noël. Car, vous ne le savez peut-être pas, la littérature est dense sur le sujet et pas seulement avec les contes pour enfants... Il y aura du suspense, de la féerie, bien sûr, et plein d'autres surprises.

En 2020, ce sera théâtre! Nous voyagerons du théâtre moderne au théâtre classique. La compagnie viendra également répéter sur la commune en y installant sa caravane à plusieurs reprises au printemps pour proposer des animations et vous mettre en appétit pour le week-end à la rue.

le mercredi

Nouvel horaire

Bibliothèque



L'agenda culturel

LECTURE FRISSONS 30 octobre au Local Jeunes Préados, ados (accompagnement adulte possible)

SPECTACLE DE NOËL 20 décembre à l'espace Arzhel Tout public

APÉRO LECTURE DE NOËL 17 ou 21 décembre Adultes

UN WEEK-END À LA RUE 1er juin Place de l'Église Tout public

La bibliothèque

La Bibliothèque, lieu central de diffusion culturelle

Le Chat'Pitre, c'est son nom, vous accueille les mercredis de 15h30 à 17h et les samedis de 10h30 à 12h.

Vous y trouverez plus de 7 000 documents (romans adultes et jeunesse, documentaires, bandes dessinées, albums enfants et tous petits, romans en gros caractères, revues) ainsi que presque 800 CD. Elle accueille également les classes de manière régulière tout au long de l'année.

Elle ne fonctionne au quotidien que grâce à des bénévoles qui vous reçoivent, vous guident, font les acquisitions et le nettoyage du fonds régulièrement, équipent les documents, les réparent. Bref, de la matière pour que chaque personne désireuse de s'investir (un peu, beaucoup) puisse y trouver sa place. On peut, en effet, s'y épanouir de façon différente. Les personnes qui composent cette équipe font de la bibliothèque un des premiers lien avec la culture pour les nouveaux arrivants, les enfants d'une commune comme Saint-Armel. Le renouvellement est nécessaire. Nous sommes à la recherche de bénévoles. Pas forcément besoin de connaître la littérature. d'être calé en informatique ou d'être présent tout le temps, l'important est d'avoir envie de participer à la vie de la commune. N'hésitez pas à passer à la Bibliothèque pour en discuter, rencontrer les personnes présentes et échanger avec elles.

D'autres spectacles et animations viendront compléter la programmation municipale. Les associations arméliennes vous proposent également des activités, des animations, des spectacles variés. Soyez attentifs! Soyez curieux!

AYCI

Association de Yoga et de Culture Indienne Nouvelle année sportive 2019-2020

Les inscriptions au cours de Yoga et autres activités de l'association sont toujours possibles!

Notre association est implantée à Saint-Armel depuis maintenant 7 ans, et nous continuons chaque année à vous proposer diverses activités pour le bien-être de toute la famille.

Liste des cours pour enfant à Saint-Armel

- Mardi 16h15-17h50, yoga : (12 places) salle du conseil (près du coiffeur). Les enfants sont pris en charge par notre animatrice Cala, directement à la sortie de l'école (signer une décharge), les parents récupéreront les enfants après le cours à 17h50.
- Vendredi 16h15-17h50, yoga : (12 places) salle du conseil (près du coiffeur).
- Mercredi 9h-12h, yoga et activités créatrices : (12 places) petite salle des sports sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits. En plus des bienfaits de la pratique du yoga, ce cours propose la pratique des arts qui développe la concentration, l'élan créateur, la joie intérieure, la confiance en soi.... (danse, peinture, couture,...).

Autres cours disponibles à Saint-Armel (petite salle des sports)

- Mercredi 18h30-20h, yoga Intergénérationnel (ados 11 ans +, adultes, seniors)
- Jeudi 9h-10h30, yoga seniors (selon le nombre d'inscrits)

Activité/tarifs

Adhésion annuelle obligatoire (toutes activités) : 10 €

Une séance ponctuelle : 15 €

Carte 10 séances (validité 6 mois à partir de la date d'achat): 135€ Carte cours illimités (validité de septembre 2019 à juin 2020) : 320€

Adultes forfait annuel: 252 €

Enfants (-12 ans), seniors forfait annuel: 203 € Cours individuels femmes enceintes: 70€/heure

En complément des cours de yoga, nous organisons tous les premiers dimanches du mois une matinée de méditation suivi d'une séance de yoga des yeux et un lundi soir par mois de janvier à mai une séance de méditation au musée des Beaux-Arts de Rennes (voir information et tarif sur notre site internet www.ayci.fr). Des ateliers saveurs cuisine ayurvédique, sur demande, 4 à 8 personnes selon les recettes. Ainsi que le massage Ayurvédique. Autres cours disponibles à Rennes (voir www.ayci.fr).

Possibilité de venir faire une séance d'essai en septembre, le premier cours est à 3 € la séance (reversé à une association caritative).

Pour tout renseignement :

Mail: ayci@live.fr - Site: www.ayci.fr

Cala C, Sylvie L, Gaëlle D.

ALIVALAXILA

BIEN-ÊTRE PAR LE SAMADEVA

Ateliers de méditation

Pour s'extraire, un moment, de l'agitation de sa vie, du chaos extérieur, pour retrouver le calme, le silence, pour se retrouver soi-même : mardi de 18h à 19h

12 rue de Penthièvre 35230 Saint-Armel

5 € la séance

Inscription: 06 30 90 22 92 (Nombre de places limitées à 10)

vrgrosset@orange.fr

http://bien-etreparlesamadeva



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

SAISON 2019-2020



Cross Training Sport Santé: préparation physique générale combinant des exercices de force et de cardio (utilisation de matériels spécifiques et justesse posturale du mouve-

ment). Cours le lundi : 20h45-21h45 (110 euros)

Gym Tonique Tendance: techniques du fitness (Dance Moove,

Cardio boxing, Renforcement musculaire et Etirements).

Cours le lundi : 19h45-20h45 Cours le mercredi: 20h30-21h30

Gym d'entretien : technique Douce pour entretenir l'équilibre et

la souplesse (Stretching). Cours le vendredi : 9h15-10h15

Tarifs annuels:

Cross Training Sport Santé : 110 euros

Gym Tonique Tendance + Gym d'entretien : 88 euros

L'ensemble des activités : 172,50 euros

Facebook: Club de gym St Armel gymvolontairestarmel@laposte.net Salle multiculturelle L'Arzhel



ROLLER-HOCKEY

Un dragon vice champion d'Europe, un stage de reprise top niveau, une nouvelle équipe seniors : ça démarre fort chez les dragons de Saint-Armel

La saison démarre à peine et déjà de nouvelles informations à partager !

Comme nous l'avions annoncé en fin de saison, notre gardien Mael a participé aux championnats d'Europe dans la catégorie des moins de 16 ans avec l'équipe de France du 1er au 4 août. L'équipe U16 a terminé à la deuxième place et rentre donc avec la médaille d'argent. Une belle performance pour une première sélection pour ces joueurs.

La dernière semaine d'août a eu lieu le traditionnel stage de rentrée des Dragons. Pour cette édition, l'encadrement était assuré par Alexandre Labarthe, Jimmy Fort, Laurine Cruaud et Corentin Cruaud qui évoluent senior N1 et N2 à Saint Médard. Beaucoup de travail physique et technique dans une très bonne ambiance. Cette année, en plus de l'école de patinage et des équipes jeunesse, le club engagera une équipe seniors en catégorie N4. Une nouvelle ambition pour le club qui accroîtra encore sa visibilité au sein de la fédération.

Côté infrastructures, cet été des travaux réalisés par l'équipe municipale ont permis de poursuivre l'aménagement de la salle des sports pour une utilisation plus durable des locaux.

Nous vous attendons nombreux lors des matchs à domicile pour encourager nos jeunes et notre équipe seniors. Suivez les informations sur le panneau à l'entrée de la commune ou sur nos comptes facebook https://www.facebook.com/lesDragonsStArmel/ et Instagram dragons_starmel



COMITÉ DES FÊTES

BRADERIE

Dimanche 10 novembre 2019 Complexe sportif Ouvert aux visiteurs de 9h à 18h



PISCINE LA CONTERIE



Un bassin extérieur à la piscine intercommunale de la Conterie

Cet été, durant trois jours, les baigneurs étaient aux premières loges pour apercevoir le balai d'une pelleteuse, de tracteurs, camions et autres engins de chantiers; tous

affairés au pied de la grande verrière Ouest de la Piscine de La Conterie.

Il s'agissait des travaux de terrassement pour réaliser le futur bassin extérieur.

Les communes de Bruz, Chartres de Bretagne, Noyal-Châtillon-sur-Seiche et Orgères, ont fourni tracteurs, remorques et camions avec chauffeurs pour acheminer la terre aux abords de la plate-forme bois-énergie dédiée à la chaudière de la piscine et du nouveau bassin de stockage des eaux pluviales aux serres communales.

Merci également à Chavagne pour la mise à disposition d'un conducteur de mini-pelle les 1er et 2 août. Le chantier a été piloté en maîtrise d'ouvrage directe par le syndicat intercommunal. Ces travaux préliminaires précèdent la réalisation des parois et plancher en béton du futur bassin. Il sera réalisé à partir de la fin août par l'entreprise Angevin. Selon le programme, ce nouveau bassin nordique pourrait ouvrir au public des baigneurs en fin d'année 2019. L'ensemble des travaux de réhabilitation (voir encadré) seront livrés au printemps 2020.

Ce projet intercommunal exemplaire et ambitieux a pour objectif d'apporter plus de services aux usagers, d'améliorer les conditions d'accueil du public et de travail des personnels.

Quels travaux?

La création d'un bassin extérieur de 25 mètres avec 5 couloirs de nage, chauffé et accessible au public toute l'année.

L'aménagement d'un nouvel espace bien-être (bassin de jets, sauna, hammam, espace de luminothérapie, douches sensorielles, tisanerie, fontaine de glace, ...)

Le transfert et réaménagement de la salle de fitness à l'étage, où se trouvait la cafétéria.

Quel coût?

Le coût des travaux est de 2,4 millions d'€ HT dont 0,29 M€ de frais d'études et d'honoraires de maîtrise d'œuvre.





















Les professionnels qui souhaitent insérer un encart publicitaire doivent prendre contact auprès de la Mairie au 02 99 62 93 83.

AGENDA ÉVÉNEMENTS

Octobre 2019

4 & 5 octobre

Forum des métiers Vern-sur-Seiche

7 octobre

Conseil Municipal - 20h

7 octobre

Pièce de théâtre/Conférence 14h30 - Salle Le Bocage à Nouvoitou

26 octobre

Loto

20h - Espace Arzhel

Novembre 2019

10 novembre

Braderie - 9h/18h Espace Arzhel



PERMANENCES DES ÉLU(E)S

Maire et Adjoint(e)s

Pierric HOUSSEL, Maire

Du lundi au samedi sur rendez-vous

Adjoints: sur rendez-vous.

Contactez l'accueil de la Mairie ou le 02 99 62 71 58

Catherine Deschamps: Affaires Scolaires, à l'Enfance et

à la Jeunesse

André Etiennoul: Travaux et à l'Urbanisme

Annie Le Borgne : Communication et à l'Environnement

Patrick Plays : Finances et à la Vie associative Béatrice Leclerc : Affaires Sociales et au CCAS

St-Armel, fragments du passé

Vous pouvez vous procurer au secrétariat de la Mairie un très joli livre retraçant l'Histoire de Saint-Armel "St-Armel, fragments du passé", de Dominique Bodin. Tarif: 10 euros.

